

Les agressions psychologiques chez les enfants au Québec

Par Guillaume Beaulé, Direction de la santé publique,
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Lieu de protection de l'enfant, la famille peut également constituer un premier lieu de violence. En 2012, l'Institut de la statistique du Québec s'est penché sur la question à partir de l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec (EVFVEQ).

Est considérée comme agression psychologique toute forme de communication verbale qui risque de blesser psychologiquement l'enfant ou de lui faire peur. Crier ou blasphémer contre lui, le menacer de lui donner la fessée ou de le placer en famille d'accueil en constituent quelques exemples.

Au Québec, huit enfants sur dix (80 %) âgés de 6 mois à 17 ans ont été victimes d'au moins une agression psychologique par un adulte de la maison, dans les 12 mois précédents. Cette proportion s'avère relativement stable depuis 1999, première année de cette enquête. Les garçons (82 %) ont été plus nombreux que les filles (78 %) dans cette situation. Il est important de préciser que dans la grande majorité des cas, les enfants ont subi les cris et les blasphèmes des adultes, les menaces et le dénigrement n'étant signalés que dans une moindre mesure.

En posant l'hypothèse que le pourcentage dans la région ne différerait pas de celui de la province, on peut estimer à un peu plus de 23 000 le nombre d'enfants touchés en Abitibi-Témiscamingue.

De plus, près d'un enfant sur deux (49 %) au Québec a été victime d'une conduite à caractère violent (agression psychologique) de façon répétée, soit 3 fois ou plus durant la même période. Ici également, il s'agit principalement de victimes des cris et des blasphèmes des adultes.

La proportion d'enfants ne varie pas en fonction du niveau de soutien social reçu par les mères. Par contre, il existe des différences significatives en fonction de la scolarité des mères et des revenus annuels des ménages. Curieusement, une plus forte proportion d'enfants victimes d'au moins une agression psychologique est observée dans le groupe des mères ayant un diplôme collégial ou universitaire, 82 % comparativement à 75 % chez celles ayant un diplôme d'études secondaires complété ou non. De même, une plus forte proportion est notée dans les ménages ayant des revenus annuels de 75 000\$ ou plus, 83 % comparativement à 76 % dans les ménages gagnant moins de 45 000\$.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012.

Lien vers le rapport : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2012.pdf>

Si vous croyez que ce sujet peut intéresser d'autres personnes, n'hésitez pas à transférer ce courriel. Vous pouvez également les inviter à s'inscrire à l'Info-Pause pour recevoir toutes les informations, en m'adressant une demande par courriel (guillaume_beaule@ssss.gouv.qc.ca).